

STOP AUX INCIVILITES EN DECHETERIE



1. Respectons les agents de déchèterie

Trop souvent les agents de déchèterie subissent des insultes ou des menaces de la part des usagers. Pourtant le rôle de l'agent de déchèterie est très important : il vérifie le lieu de résidence de l'usager, il demande ce qui est à déposer pour orienter les usagers vers le bon réceptacle, il contrôle le tri et demande de nettoyer les abords si nécessaire. Malheureusement ces demandes ne sont pas acceptées par certains usagers qui s'en prennent aux agents. Ces comportements sont inappropriés et ces situations sont difficiles à vivre pour les agents.

Règles de bonne conduite en déchèterie : courtoisie, écouter les consignes de tri de l'agent, trier par catégorie de déchet, disposer d'un justificatif de domicile qui permet de vérifier que le déposant est bien un habitant de l'agglomération Seine-Eure, et le cas échéant de refuser

l'accès à une personne qui n'aurait pas contribué par ses impôts, au fonctionnement des déchèteries.

2. Trions pour recycler et dépenser moins

Le tri des déchets, en déchèterie, permet de recycler au maximum et de diminuer les dépenses.

Par exemple, si vous devez vous débarrasser d'un réfrigérateur de 50 kg, de 100 kg de gravats et d'une armoire de 50 kg, soit 200 kg, deux options se présentent :

- si vous ne triez pas et que tout est mis en benne d'encombrants, cela coûtera 20 € pour le traitement.
- si vous triez en déchèterie, le réfrigérateur sera repris par Eco-Systemes à 0 €, les 100 kg de gravats coûteront 0,30 € en carrière, l'armoire sera reprise par Eco-Mobilier à 0 €, soit un total de 30 centimes !!



VERS UNE REDUCTION DES DECHETS VEGETAUX



L'agglomération Seine-Eure s'est engagée pleinement depuis 2012 dans un programme de prévention des déchets. Grâce aux multiples actions menées et à la volonté des habitants, en 5 ans, les poubelles du territoire se sont allégées de 10 % mais il est possible de faire encore mieux !

Réduire la quantité de déchets végétaux est l'un des axes du programme porté par la collectivité.

En complément des aides accordées à l'achat ou à la location de broyeur de végétaux, l'agglomération a mis en place depuis l'an dernier une subvention pour l'achat d'une tondeuse sans bac équipée d'une lame spécifique qui hache finement l'herbe et la disperse sur le sol.

Les avantages du mulching : facilité et gain de temps (moins de voyages à la déchèterie, moins de ramassage et moins de transport de desherbage. D'un point de vue écologique, diminution d'herbes indésirables, fertilisant naturel, et maintien de l'humidité au sol (l'herbe coupée contient 95 % d'eau et l'évaporation est diminuée par le paillis créé).

Les avantages du broyage : les végétaux pouvant être broyés sont nombreux : tiges et fleurs sèches des plantes vivaces, rameaux d'arbustes et de rosiers, tailles de haies et élagage des arbres.

Le broyat peut ensuite être destinés à différents usages : paillage et compost.

Cette année les sacs de tri vont être distribués directement dans les boîtes aux lettres d'Incarville par la POSTE.

Les foyers qui ne disposent pas de boîtes aux lettres normalisées ne pourront pas recevoir les sacs, car le facteur n'en possède pas la clé. Exceptionnellement, les personnes concernées devront se déplacer en mairie ou à l'hôtel d'agglomération.

2 rouleaux de sacs sont distribués par foyer et par an, soit 2 x 26 sacs = 52 sacs remplis, soit la possibilité de mettre un sac de tri par semaine à la collecte. Les administrés n'auront en principe plus à se déplacer en collectivité. Toutefois, des rouleaux supplémentaires seront disponibles pour les grandes familles dont la consommation d'eau en bouteilles est plus élevée que la moyenne des foyers.



Cette mesure a été mise en place pour éviter que des sacs jaunes soient utilisés dans une autre optique que celle du tri des déchets recyclables. En effet, cela impliquerait une perte financière pour la communauté d'agglomération et donc pour les administrés. Merci de votre compréhension.

MAI 2017

NUMERO 35

L'INCARVILLAIS

Festivals d'ouverture de la mairie :

Du lundi au Jeudi de 14h00 à 18h00

Le vendredi de 14h00 à 17h30

Site Internet : www.incarville.frVOS RENDEZ-VOUS
AU FIL DU TEMPSDON DU SANG (Le Mercredi)
Le geste qui sauve des vies...12 Juillet 2017
6 Septembre 2017
29 Novembre 2017KERMESSE DE L'ECOLE
17 Juin 2017FETE COMMUNALE
24 et 25 Juin 2017ASLI LOTO
30 Septembre 2017REPAS CLUB DE PETANQUE
21 Octobre 2017COMITE DES FETES
Soirée Beaujolais
25 Octobre 2017TELETHON
2 Décembre 2017LOTO CLUB DE PETANQUE
9 Décembre 2017REMISE COLIS DES ANCIENS
15 Décembre 2017MARCHE DE NOEL
16 Décembre 2017

Les écrits des associations ne sont pas sous la responsabilité de la commune

Bulletin Elaboré par Michel LEVALLOIS et Catherine CROCFER

FETE DE LA COMMUNE LES 24 et 25 JUIN 2017

Comme vous en avez pris l'habitude depuis un certain nombre d'années, le début de l'été est rythmé par notre traditionnelle fête de la commune. Cette année, les festivités se dérouleront les 24 et 25 juin 2017.

Au Programme :

- Samedi 24 Juin de 10h à 22h : des animations sur le parc de la mairie et un feu d'artifice tiré à 23h pour clôturer cette journée festive.

- Dimanche 25 Juin de 7h à 18h : la journée est consacrée à un vide grenier sur le parc de la mairie. Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez contacter l'ASLI au 06.70.82.37.31



ARTS EXPO 2017 : VERS DES ARTS NOUVEAUX



La traditionnelle exposition d'œuvres d'art incarvillaise a été inaugurée le samedi 15 avril dernier en présence de M. Daniel JUBERT, conseiller départemental de l'Eure et de M. le Maire d'Incarville. 35 artistes ont pu honorer la commune d'Incarville de leur présence. Pour la première fois, Philippe CARRON a fait cavalier seul sous l'œil attentif de notre fidèle artiste Robert CASIER qui lui a passé le flambeau. Une première expérience d'une grande qualité et un talent d'organisateur indéniable pour cet artiste peintre qui a surpris les amateurs d'arts. Différentes formes d'art étaient représentées : peinture, sculptures, bougies artisanales, graffitis, peintures néo-gothiques et encadrements de tableaux... Une belle expérience certainement à renouveler l'an prochain.

« L'ARTS EXPO 2017 fût incontestablement un succès organisationnel. Il a requis unanimement l'estime du public visiteur ainsi que celle des exposants eux-mêmes, et notamment les artistes vecteurs d'arts nouveaux. Tous en ont unanimement souligné la qualité artistique et la très bonne ambiance qui régna entre eux durant ces deux jours. Merci donc à tous ces artistes et aux visiteurs, amateurs de belles réalisations artistiques.

Sous le regard des visiteurs de tout âge, le peintre Christophe Dubrulle a réalisé une œuvre destinée au concours régional « Couleurs de Normandie ». Sa source d'inspiration jaillit des villages pittoresques de la Normandie profonde pour lesquels Claude Monet, illustre peintre impressionniste, s'est passionné.

Durant l'expo, une équipe de 4 grapheurs a réalisé en moins de deux heures un nouveau graphe sur le mur du terrain de tennis. Son thème en était le changement (TIME FOR CHANGE) en regard à ce moment précis de sa réalisation, des élections présidentielles à venir. Les amateurs de STREET'ART ont apprécié...



Il reste néanmoins à déplorer qu'au regard de tant d'énergie déployée par les organisateurs, les bénévoles et les employés communaux des services administratif et technique, la fréquentation publique générale ne fût pas à la hauteur de celle attendue. La conjugaison d'un week-end pascal avec les vacances scolaires n'aura certes pas aidé à la fréquentation. Dès lors, une réflexion de pérennisation de l'évènement s'impose. Faut-il en reconsidérer la forme, la période, la surface...? Que de questions qui trouveront certainement réponses auprès de vous,

chers lecteurs. »

Philippe CARRON

RECHERCHE SURVEILLANT(E) POUR LA CANTINE MUNICIPALE A PARTIR DE LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2017. HORAIRES : DE 12H A 13H30 SUR 4 JOURS. MERCI D'ADRESSER LETTRE DE MOTIVATION ET CV A LA MAIRIE.

Objet trouvé à réclamer en mairie : une paire de lunettes de vue rose pour petite fille, trouvée sur l'aire de jeux le 29 avril 2017

ASLI ANIMATION : GRANDE CHASSE AUX ŒUFS LE DIMANCHE



Le dimanche de Pâques, nous avons organisé une grande chasse aux œufs avec les enfants des deux écoles. Ce sont 70 enfants accompagnés de leurs parents qui ont participé. Nous avons eu le plaisir d'offrir des chocolats à chaque enfant inscrit et en partenariat avec le centre Leclerc qui a également offert le petit-déjeuner. Mon équipe et moi-même tenons à remercier les parents et leurs enfants d'avoir répondu au rendez-vous, ainsi que les enseignants qui sont également à l'origine de cet heureux rassemblement pascal.

Cyrille HERAULT - ASLI ANIMATION

BANQUET DES ANCIENS : LE 1er MAI 2017

Le 1er mai dernier, la salle des fêtes ouvrait ses portes à l'occasion du banquet des anciens. 164 personnes ont fait l'honneur de participer. Un moment chaleureux en compagnie d'Alain LEMARCHAND, Maire de la commune. La décoration aux couleurs du printemps égayait les tables préparées avec soin par Armelle LEFEBVRE, première adjointe au maire. Le traditionnel brin de muguet a été offert à chaque convive dont le visage reflétait la joie et la bonne humeur de ce moment de partage privilégié. En résumé, un rendez-vous lumineux attendu avec impatience qui fait tous les ans le bonheur de nos aînés.

Armelle LEFEBVRE



COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



Le 8 mai 1945, à 15 heures, toutes les cloches des églises de France sonnaient pour annoncer la fin de la Seconde Guerre Mondiale. C'est pour célébrer le 72ème anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie, annoncée jadis par le Général de Gaulle, que Monsieur le Maire, Alain LEMARCHAND, entouré de Monsieur Daniel JUBERT, conseiller départemental de l'Eure, des élus municipaux et des anciens combattants, a rendu hommage à toutes les victimes mortes pour la France de cette terrible guerre, devant le monument aux morts d'Incarville. Comme tous les ans, des élèves de l'école primaire étaient présents pour chanter dignement la marseillaise. La municipalité remercie les professeurs des écoles qui se sont investis dans cette démarche liée au devoir de mémoire qui se perpétue au fil des jours.



TRAVAUX



- Le dépôt de bus de Transbord : travaux d'alimentation électrique et de terrassement sous accotement et chaussée pour un branchement en eau potable depuis avril 2017
- Réfection de voirie en enrobé Chemin de Léry en mai 2017
- Début mai 2017, travaux de réparation de la voie verte entre Incarville et Le Vaudreuil en raison de passage de racines ayant occasionné des accidents corporels
- Divers travaux sont en cours Rue de Léry (électricité, eau potable et assainissement et réfection de chaussée et accotement). La série des travaux sera achevée une fois la réfection de chaussée en béton désactivé réalisée. Merci de votre patience.

Pour information, nous avons fait évaluer la vitesse des véhicules qui empruntent la rue de Louviers (sens Incarville/Louviers) entre le 27 février et le 6 mars 2017, au moyen d'un radar. Voici quelques statistiques qui traduisent des comportements dangereux :

- 1 867 deux roues (vitesse relevée entre 27 et 103 km/h) - moyenne : 45 km/h
- 7 720 voitures (vitesse relevée entre 40 et 118 km/h) - moyenne : 52 km/h
- 1 276 camionnettes (vitesse relevée entre 43 et 112 km/h) - moyenne : 56 km

Vu la vitesse excessive des véhicules de toutes les sortes Rue de Louviers, alors que la vitesse ne doit pas dépasser 30 km/h, il est envisagé de poser des dos d'ânes de type coussin berlinois.

RESULTAT DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2017 AU SECOND TOUR (7 mai 2017) ELECTIONS LEGISLATIVES : LES 11 ET 18 JUIN 2017



À Incarville, le vote du second tour de l'élection présidentielle 2017 a donné les résultats suivants : 892 votants sur 1 105 inscrits sur la liste électorale (91 blancs et 24 nuls), soit 777 suffrages exprimés. 55,21% des suffrages pour Emmanuel MACRON (La République En marche !), soit 429 voix, contre 44,79% pour Marine LE PEN (Front national), soit 348 voix. Le taux d'abstention s'est élevé à 19,28%.

Les dates des prochaines élections législatives de 2017 ont été fixées à l'issue du Conseil des ministres du 4 mai 2016. Le 1er tour aura lieu le dimanche 11 juin 2017 et le second tour le dimanche suivant, le 18 juin. Si vous comptez être absent au moment du scrutin, vous pouvez donner procuration à une autre personne pour voter à votre place. Il est désormais possible de remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, de l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée (commissariat de Police ou gendarmerie nationale ou tribunal d'Instance). Pour cela, vous devez vous connecter sur le lien suivant : <https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/>

Conditions pour être mandataire : il faut à la fois jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Le choix du mandataire est libre, sous réserve des deux conditions précitées. Sa présence n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration. Le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France.

Périodicité de la procuration : Vous devrez choisir de voter par procuration, soit pour une élection précise, en indiquant si vous donnez procuration pour les deux tours ou pour seulement l'un des deux, soit pour une durée déterminée, sans que celle-ci puisse toutefois être supérieure à un an (sauf à l'étranger où les procurations peuvent être établies pour trois ans).

LA MAISON DE LA RENOVATION SEINE-EURE : UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT PERSONNALISE



La communauté d'agglomération Seine-Eure a décidé de créer un lieu unique pour vous accompagner gratuitement dans vos projets de rénovation de logement. C'est ainsi que la Maison de la Rénovation Seine-Eure pourra vous venir en aide notamment sur les travaux de rénovation énergétique (amélioration globale, changement de fenêtres, changement de chaudière, isolation...), et les travaux d'aide au maintien à domicile. Elle regroupe les dispositifs existants : Espace info Energie, Programme d'Intérêt Général et architecte conseil.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Maison de la Rénovation au 02 32 59 25 70. Les locaux sont situés à l'ALEC 27 (Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Eure) : 20 Rue du Maréchal Foch à Louviers.



LE PLUI-H (PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal—HABITAT)



La loi ALUR du 24 mars 2014 a mis en place les modalités favorisant la réalisation des PLU à l'échelon des intercommunalités (PLUi). Le PLUi est un document de planification qui définit la stratégie d'aménagement et de développement du territoire pour les 10-15 ans à venir. Il précise les règles d'urbanisme s'agissant de la constructibilité des terrains, des zones agricoles et naturelles et de la localisation des grands projets. Dans le cadre de la concertation sur le PLUI-H, un registre a été mis à disposition dans chaque commune pour recueillir les demandes et remarques des habitants tout au long de la procédure. Des documents seront transmis ultérieurement afin de compléter ce dossier en fonction de l'avancement des études. Pour les réunions publiques, le public sera informé par voie d'affichage. Des informations sont disponibles sur le site internet de l'Agglomération : http://www.agglo-seine-eure.fr/Le-Plan-Local-d-Urbanisme-Intercommunal-PLUi_a1527.html

documents seront transmis ultérieurement afin de compléter ce dossier en fonction de l'avancement des études. Pour les réunions publiques, le public sera informé par voie d'affichage. Des informations sont disponibles sur le site internet de l'Agglomération : http://www.agglo-seine-eure.fr/Le-Plan-Local-d-Urbanisme-Intercommunal-PLUi_a1527.html

LA POSTE VEILLE SUR NOS PARENTS

Bien vieillir aujourd'hui c'est avant tout conserver son autonomie, son logement et les habitudes de sa vie quotidienne. Grâce à son entreprise « veiller sur mes parents », le groupe La Poste apporte des services pratiques et rassurants pour les personnes âgées comme pour leurs proches. Les objectifs attendus :

- Favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible
- Visites régulières du facteur qui vise à éviter l'isolement et à contribuer ainsi à la vie sociale des personnes âgées.
- S'assurer du bien-être et de la sécurité domestique de vos proches afin d'éviter de les orienter trop vite vers une structure spécialisée (maison de retraite) en cas de perte d'autonomie.
- Une prestation de téléassistance accessible 24h/24 et 7j/7 grâce à un équipement connecté installé à domicile pour permettre d'alerter, de poser une question ou d'échanger en toute convivialité
- En cas de panne à domicile de votre parent, accéder à une plateforme qui vous oriente vers des services adaptés d'assistance susceptibles d'intervenir à votre demande.

Si vous êtes intéressés par ce service, vous pouvez téléphoner au 01 41 85 97 31 pour de plus amples renseignements

(du lundi au samedi de 8h30 à 19h hors jours fériés). Possibilité de souscrire un contrat en ligne sur le site : <https://www.laposte.net/accueil>



INFOS SPORTS

UN CHALLENGE RENE MARC REUSSI LE DIMANCHE 2 AVRIL 2017



Une 29^{ème} édition réussie.

Le dimanche 2 avril dernier, les coureurs et marcheurs ont investi les rues de la commune à l'occasion du Challenge René Marc, organisé par l'ASLI section course à pied. Cette 29^{ème} édition aura réuni 452 participants (243 sur le 10KM, 118 sur le 5KM, 9 sur le 3KM, 19 sur la course des scolaires et 63 marcheurs) soit seulement un de moins qu'en 2016.

Les organisateurs et le président, Emmanuel Blasquez, tiennent à remercier les quelques 80 bénévoles sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu, les sponsors pour leur soutien financier ainsi que la commune, qui met à disposition chaque année la salle des fêtes et le parc de la mairie.

L'ASLI section course à pied vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour célébrer la 30^{ème} édition du Challenge René Marc.

Renseignements : au 06.65.51.74.91
et <http://challenge4communes.com>

Samuel BOUVET

UNE ASSOCIATION SUR LE TOIT DE L'EUROPE OU L'EUROPE EN ATTENDANT LE MONDE



« Les arts martiaux à Incarville prennent des couleurs et se retrouvent sur les plus hautes marches des compétitions. Tout d'abord, le QI GONG SANTE, et oui c'est aussi du sport, JOELLE et NICOLE remportent 2 médailles d'or aux championnats de France puis d'Europe. Elles sont qualifiées pour les championnats du Monde qui auront lieu à LA HAYE (Pays Bas). Puis le Jiu Jitsu Brésilien, après avoir remporté le titre de championne de zone, Morgane (qui est aussi la prof de judo à Incarville) se hisse à la 3^{ème} place de championnat de France de JJB en kimono et sans kimono. Puis nous avons le Cross-Training, la dernière section arrivée à Incarville, nos adhérents suivent les compétitions de Crossfit et se débrouillent bien. Ils sont loin d'être ridicules. Au challenge des Vikings, l'équipe termine 35^{ème} sur 66 équipes. Et enfin le judo où nos jeunes défendent chèrement leur club. Sharan remporte le titre départemental en cadet, Ronan termine second en minime, Baptiste termine troisième. Pour les plus jeunes, on note les titres départementaux de Mathéo (Benjamin),.....Le JUDO VAUVRAY INCARVILLE et l'ASSOCIATION d'ARTS MARTIAUX INCARVILLE VAUVRAY démontrent, par leurs résultats, le sérieux de l'enseignement prodigué aux clubs et portent le nom de la commune dans les plus hautes sphères du sport français, européen et mondial. »

Eric DELANNOY

AGGLO'RANDO SEINE-EURE : MARCHER EN TOUTE LIBERTE

Une marche de 10km, ouverte à tous, sans chronométrage ni classement, sera organisée l'après-midi du samedi 14 octobre 2017. Elle partira à 14h00 de la commune de Val de Reuil pour rejoindre la ville de Pont de l'Arche en empruntant les chemins de la voie verte.

Pas de classement donc pas besoin de certificat médical. Par contre, n'oubliez pas de vous inscrire (5€) soit sur le site internet « marathon Seine-Eure » jusqu'au 1^{er} octobre ou en imprimant le **formulaire d'inscription**. Vous devrez retirer votre dossard : Le samedi 14 octobre à partir de 09h00 jusqu'à 13h00 au village « arrivée » de Val de Reuil.

Possibilité de s'inscrire jusqu'à 30 minutes avant le départ. Les participants sont tenus de garder leur dossard visible pendant l'intégralité du parcours. Uniquement pour les personnes munies d'un dossard, un système de navettes est organisé à l'arrivée pour transporter les marcheurs.



MARATHON SEINE-EURE : 13^{ème} édition dimanche 15 octobre 2017



MARATHON SEINE-EURE

La 13^{ème} édition du Marathon & Ekiden Seine-Eure passera sur notre commune.

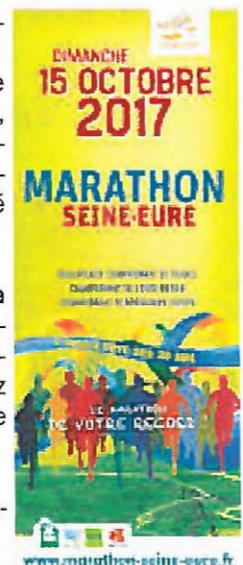
Sur la commune d'Incarville le parcours est le suivant : la Fringale puis les rues de(s) la Forêt, Saint Cyr, Framboisiers, Abbé Delamare et Louviers. Pour la sécurité des coureurs, la circulation sera interdite, conformément à un arrêté

du Maire, de 9h30 jusqu' au passage du dernier coureur signalé par une voiture balai.

Par avance, merci de votre compréhension. Horaires de passage sur le poste relais Ekiden face à la mairie : **Marathon : 10h00 – Ekiden 10h15**. Passage des derniers coureurs vers 11h30. Si vous souhaitez vous impliquer comme bénévole sur la zone d'Incarville, veuillez vous adresser à Rémy Florentin au 06 19 31 43 54 et si éventuellement, vous ne trouvez plus de poste disponible, vous pouvez contacter le 06 31 41 53 03 afin de vous diriger vers le responsable de zone d' une autre commune traversée par les sportifs.

Un grand merci aux 650 bénévoles nécessaires pour organiser cette 13^{ème} édition à propos de laquelle vous pouvez trouver tous les renseignements et nouveautés 2017 sur nos sites :

www.marathon-seine-eure.com www.facebook.com/MarathonEkidenSeineEure



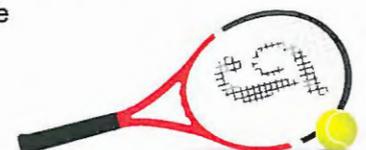
ASLI : SECTION TENNIS



Si vous souhaitez taper la petite balle jaune, venez nous rejoindre à la section tennis de l'ASLI.

Pour les adhérents, il est temps de renouveler votre cotisation qui n'a pas changé (chèque de 40,00 € avec un invité ou 25,00 € seul, à déposer avec la carte dans la boîte aux lettres de l'ASLI à la mairie).

Pour tout renseignement veuillez contacter :
Michel FRIEDRICH au 02 32 25 07 02



LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le 6 mars 2017, le Conseil Municipal a adopté le compte administratif 2016 ainsi que le budget primitif de la Commune pour l'année 2017.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Début 2016 le budget primitif avait été adopté pour les montants de :
1 245 778,86 € en fonctionnement,
825 942,33 € en investissement.

L'arrêté des comptes pour l'année 2016 fait apparaître un résultat positif de :
262 424,97 € pour la section fonctionnement,

Et un résultat négatif de:
- 267 384,20 € pour la section investissement.

LE BUDGET PRIMITIF 2017

2016 a de nouveau été une année difficile pour la Commune. Les résultats ci-dessus le démontrent.

De nouvelles diminutions dans les diverses dotations et bases de calcul des ressources habituelles des Communes sont intervenues :

- Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat,
- Bases de calcul des impôts locaux.

Face à cette situation, comme les années passées, nous devons encore prendre des mesures propres à préserver l'avenir financier de la Commune :

- Investissements limités au strict nécessaire,
- Contrôle rigoureux des dépenses de fonctionnement,
- Recherche d'aides et de subventions partout où cela est possible

Par ailleurs, de nouvelles dépenses importantes sont à prévoir avec la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite. Tous les bâtiments de la commune sont concernés, ainsi que leurs accès extérieurs.

Dans ce but, les emprunts en cours ont été renégociés afin d'en réduire la charge annuelle.

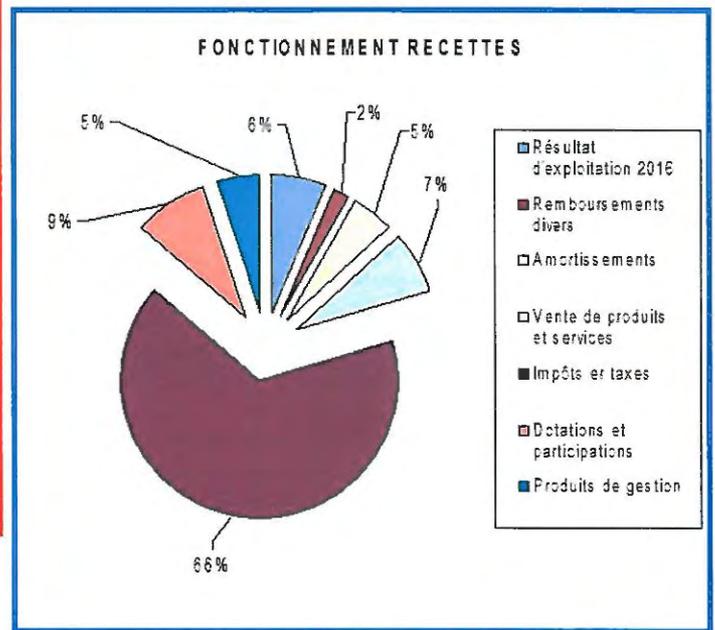
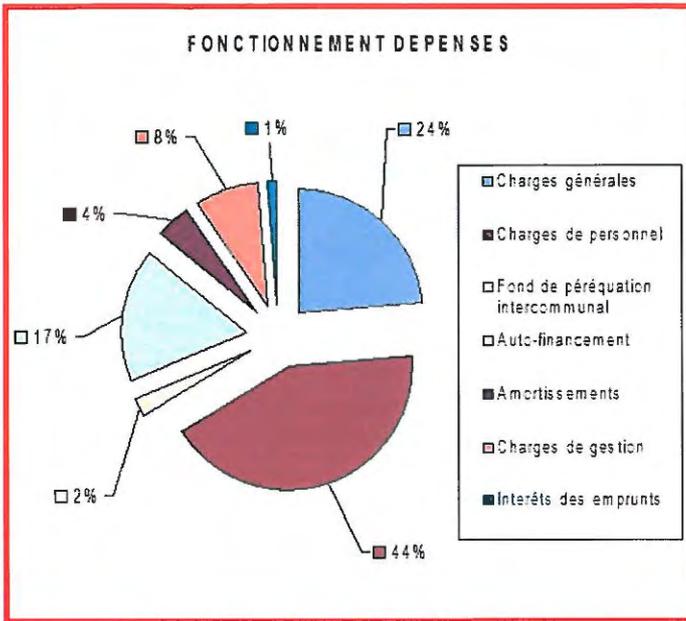
Malgré tout, concernant les taxes locales, le Conseil Municipal a décidé de maintenir le principe des années précédentes en votant une augmentation limitée à 5%, propre à compenser les augmentations des tarifs extérieurs (Repas cantine, EDF, Gaz, Prestataires de service, contrats de maintenance, etc.)

Le budget primitif pour l'année 2017 a été adopté pour :

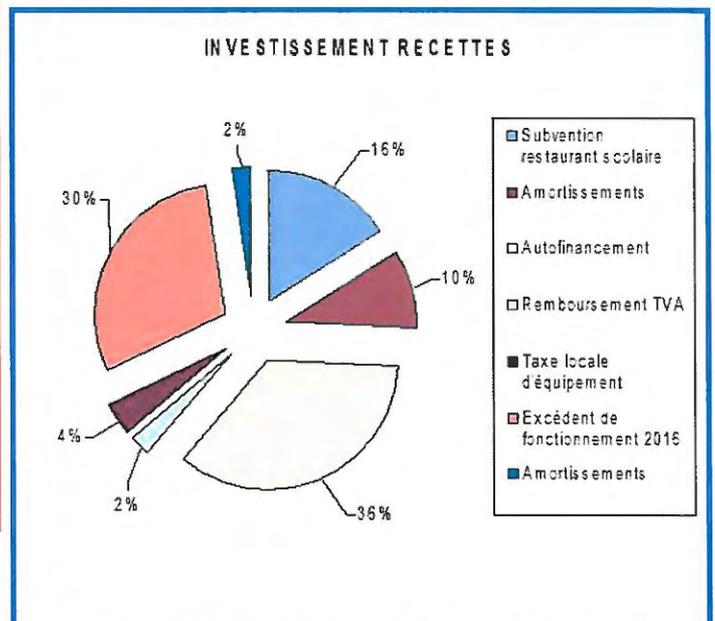
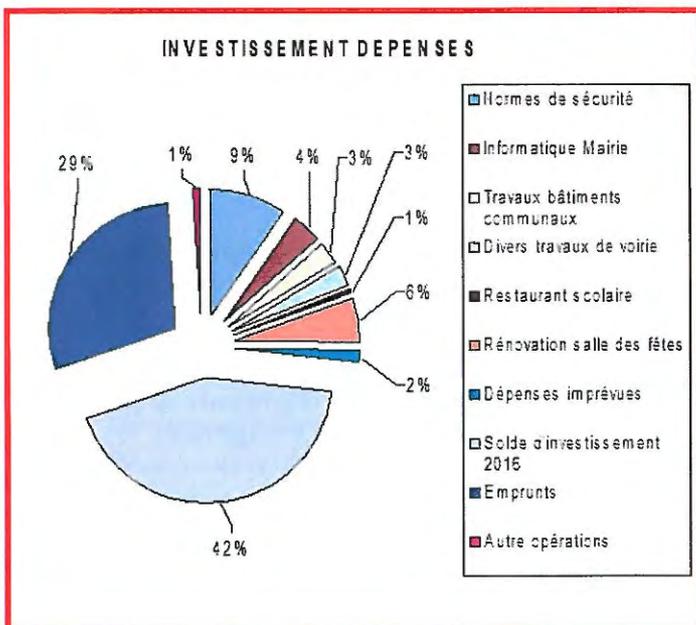
- 1 241 548,00 € en fonctionnement,
- 612 758,84 € en investissement.

REPARTITION DU BUDGET PRIMITIF 2017

Pour la section de Fonctionnement



Pour la section d'Investissement



Les MACAJAS présentent

Une comédie policière
de Jean-Pierre Martinez

Mise en scène de Dominique Martin

Le vendredi

16 juin 2017

à Incarville

20 h 30 - Salle des Fêtes

Bienvenue à Bord !



ENTRÉE LIBRE



LES MACAJAS